



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 3.12

N° de la demande : 2014-2087
Demande : Modification des étiquettes de produit – Nouveau site
Produit : Fongicide Cyazofamid 400SC
Numéro d'homologation : 27984
Matière active : Cyazofamide
N° de document de l'ARLA : 2557059

But de la demande

La présente demande a pour objet de modifier l'étiquette du fongicide Cyazofamid 400SC afin d'ajouter l'utilisation sur les raisins, les raisins de vigne de l'Amour, les cultivars et les variétés ou hybrides de ceux-ci afin de lutter contre le mildiou (causé par *Plasmopara viticola*).

Avant cette demande visant la modification de l'étiquette, le cyazofamide était déjà homologué sur les plantes ornementales et diverses cultures de serre et d'extérieur.

Évaluation des propriétés chimiques

Il n'est pas nécessaire de mener une évaluation des propriétés chimiques, car la formulation du produit n'a pas été modifiée.

Évaluation des effets sur la santé

Aucune évaluation toxicologique n'est requise pour cette demande, car la formulation du produit n'a pas été modifiée.

L'ARLA a évalué l'exposition et les risques professionnels pour les préposés au mélange, au chargement et à l'application, et les travailleurs réalisant des activités après le traitement, découlant de l'utilisation du fongicide Cyazofamid 400SC sur les raisins et les raisins de vigne de l'Amour, les cultivars et les variétés ou hybrides de ceux-ci. L'ARLA ne prévoit aucun risque préoccupant si les travailleurs suivent le mode d'emploi et les mises en garde figurant sur l'étiquette, qui comprennent le port de l'équipement de protection individuelle et s'ils respectent les délais de sécurité après traitement. L'exposition occasionnelle est jugée négligeable.

Aucune nouvelle donnée sur les résidus n'a été soumise en appui à l'homologation de la préparation commerciale, le fongicide Cyazofamid 400SC, qui contient du cyazofamide pour utilisation sur les raisins, les raisins de vigne de l'Amour, les cultivars et les hybrides de ces denrées. Les données des essais dont on dispose étayent l'utilisation du fongicide Cyazofamid 400SC qui ne devrait pas accroître la quantité de résidus de cyazofamide dans ou sur les raisins. Par conséquent, l'exposition alimentaire au cyazofamide ne devrait pas augmenter et il ne posera

de risque inacceptable pour aucun sous-groupe de population, y compris les nourrissons, les enfants, les adultes et les personnes âgées.

Évaluation des effets sur l'environnement

L'application du fongicide Cyazofamid 400SC au moyen d'un pulvérisateur pneumatique ne présente pas plus de risques pour les organismes non ciblés présents que les utilisations homologuées, car les doses proposées sont comprises dans la plage des doses homologuées. Comme les pulvérisateurs pneumatiques génèrent une plus grande dérive de pulvérisation que l'application par voie aérienne ou terrestre, de nouvelles zones tampons ont été calculées afin d'atténuer les risques de dérive vers les habitats adjacents. Les indications figurant sur l'étiquette du produit répondent aux préoccupations environnementales pour cette utilisation en ce qui a trait aux mesures d'atténuation des risques et aux dangers pour l'environnement.

Évaluation de la valeur

Le demandeur a fourni des données obtenues dans le cadre d'expériences et des justifications scientifiques afin d'étayer l'allégation sur la valeur du fongicide. L'ARLA a examiné sept essais sur l'efficacité du fongicide et une justification scientifique de l'utilisation proposée sur les raisins de vigne de l'Amour. Le fongicide Cyazofamid 400SC appliqué selon la plage de doses proposées procure un degré acceptable d'efficacité contre le mildiou et réduit la gravité de la maladie sur les feuilles et les grappes de fruits. Dans des conditions de forte pression de la maladie, il est recommandé d'utiliser la dose d'application la plus élevée et à l'intervalle le plus court. L'ARLA a constaté que le mildiou sur les raisins était une des priorités des agriculteurs selon la Base de données sur les priorités pour les producteurs, mais dans le cas d'autres fongicides. Comme il a été démontré dans le cadre des essais, l'utilisation du cyazofamide peut faire partie de la lutte intégrée.

Conclusion

L'ARLA a autorisé l'ajout d'une allégation à l'étiquette du fongicide Cyazofamid 400SC pour lutter contre le mildiou (*Plasmopara viticola*) sur les raisins, les raisins de vigne de l'Amour, les cultivars et les variétés ou hybrides de ceux-ci.

Références

**No de
document
de**

l'ARLA Référence

Renseignements soumis par le demandeur

2447408	2014, Use Description/Scenario (Mixer/Loader/Applicator and Post-application) for Cyazofamid 400SC Fungicide, DACO: 5.2
2433372	2014, Value summary for torrent fungicide label expansion for control of downy mildew in grapes, DACO: 10.1, 10.2, 10.2.1, 10.2.2, 10.2.3, 10.2.3.1, 10.2.3.2, 10.2.3.3, 10.3, 10.3.1, 10.3.3, 10.4, 10.5, 10.5.1, 10.5.2, 10.5.3

Autres renseignements utilisés par l'ARLA

2115788 Agricultural Reentry Task Force (ARTF). 2008. Data Submitted by the ARTF to Support Revision of Agricultural Transfer Coefficients.

2004944 2010. Agricultural Handler Exposure Scenario Monograph: Open Cab Airblast Application of Liquid Sprays. Report Number AHD1006. December 14, 2010

ISSN : 1911-8015

8 Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2016

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.